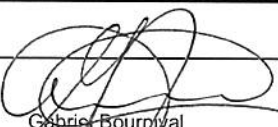
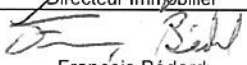




DESCRIPTION D'EMPLOI – BUREAU

Approbation

	a	m	j
 Gabriel Bourmyal Directeur Immobilier	13	09	09
 François Bédard Chef Rémunération et avantages sociaux	13	09	18

No dossier : 42

Titre d'emploi : **Aviseur Aménagement****Aviseure Aménagement**

Groupe : D

NATURE DU TRAVAIL

Effectuer différentes tâches relatives à l'analyse, à la planification des travaux et à l'allocation des ressources pour les activités d'aménagement et de manutention.

TÂCHES TYPES

1. Recevoir, analyser, ordonnancer et planifier les demandes ponctuelles d'aménagement et de manutention. Déterminer la main-d'œuvre requise, valider sa disponibilité et préciser les tâches à effectuer.
2. Déterminer la priorité et traiter les demandes reçues du centre d'appels et de la billetterie Immobilier. S'assurer du respect des ententes avec les clients.
3. Valider les rapports quotidiens des manutentionnaires, s'assurer que les travaux sont réalisés selon l'échéancier et fermer les ordres.
4. Préparer les dossiers d'aménagement et valider les ordres.
5. Évaluer et proposer des améliorations dans le suivi des données de gestion.
6. Proposer et préparer des rapports de gestion, plans d'actions et tableaux de bord.
7. Valider les données et fermer les dossiers d'aménagement.
8. Effectuer un suivi de la satisfaction du client.
9. Planifier, suivre et s'assurer du respect des contrats cadres de manutention.
10. Fournir le soutien opérationnel auprès des responsables de projet pour les demandes d'aménagement et de réaménagement.
11. Effectuer et maintenir l'inventaire du mobilier conservé en entrepôt. Réapprovisionner le matériel requis, faire effectuer les réparations requises et coordonner la disposition des biens meubles excédentaires.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

FACTEUR	Connaissances	Apprentissage	Mise à jour des connaissances	Coordination & dextérité	Autonomie	Communication	Conséquence des décisions & des actions	Effort sensoriel	Effort physique	Complexité	Conditions de travail	Total	Classe
DEGRÉ	4	3	1	2	3	3	3	4a	3	3	2		
POINTAGE	60	27	5	8	42	21	45	24	15	42	12	301	6

Émis par la Direction Relations du travail et rémunération globale

Date officielle : 2013 / 07 / 19
A M J